

VEILLE ECOLOGIQUE

Guides des mammifères d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient

C'est le premier guide qui traite de l'ensemble des mammifères du Paléarctique Occidental à l'exclusion des cétacés.

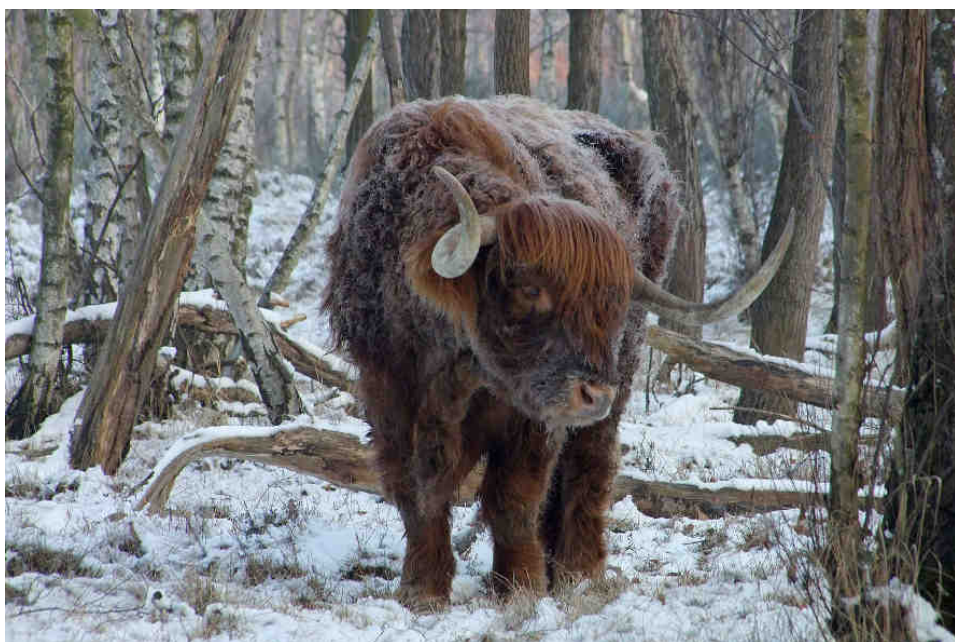
L'aire de répartition est donc particulièrement vaste incluant les pays du Maghreb et une partie de l'Asie Mineure. Environ 400 espèces sont présentées : description, habitat, biologie accompagné de cartes de répartition et plus de 1000 illustrations réalisées par trois artistes remarquables : J. Chevallier, J. Norwood et J. Varela Simo.

Les chapitres introductifs apportent de précieuses informations sur la classe des mammifères, le Paléarctique Occidental, la liste des espèces européenne avec la nomenclature la plus récente, une analyse de la biogéographie de ces espèces, enfin les relations avec l'homme. Ce guide de terrain s'adresse aux utilisateurs débutants et constitue une référence pour les plus expérimentés.

Vincent Vignon

Référence : Aulagnier S., Haffner P., Mitchell-Jones A.J., Moutou F., Zima J., 2008. Guides des mammifères d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, Delachaux et Niestlé, Paris, 271 p. ISBN : 978-2-603-01505-6, prix : 38 €

Le coup d'œil d'O.G.E. : Bœuf Highland utilisé pour la gestion d'espaces naturels.
Photo Vincent Vignon



A L'EST DU NOUVEAU...

L'agence Nord-Est d'O.G.E. a déménagé fin 2008 dans des locaux plus grands et plus accueillants à la périphérie ouest de Strasbourg. Les nouveaux bureaux sont situés au Village Ouest - 4 rue Hannong 67380 LINGOLSHEIM (face au Parc des Tanneries - ancienne adresse). Les coordonnées téléphoniques et le courriel restent inchangés : Tél. 03.88.29.22.80 Fax : 03.88.77.07.04 - courriel : agencenordest@oge.fr.



LE POINT SUR...

Les espèces invasives : état des lieux

Selon l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire (*Millennium ecosystem assessment*, 2005), les invasions biologiques sont considérées comme la deuxième cause d'érosion de la biodiversité à l'échelle mondiale, après la destruction et la dégradation des habitats naturels. Les espèces, végétales ou animales, sont considérées comme envahissantes quand elles sont implantées, accidentellement ou volontairement, dans une région dont elles ne sont pas originaires et où elles se développent très rapidement. Les dommages écologiques qui peuvent en résulter sont multiples :

- recul d'espèces indigènes ;
- hybridation avec les populations indigènes ;
- modification des facteurs écologiques et des fonctions des écosystèmes indigènes ;
- transmission de maladies et de parasites inconnus des espèces indigènes.

Des micro-organismes aux plantes en passant par les algues, les champignons, les insectes ou les vertébrés, ces espèces sont impliquées dans la moitié de toutes les extinctions des 400 dernières années. L'introduction de la perche du Nil dans le lac Victoria en Afrique de l'Est a provoqué la disparition de nombreuses espèces de poissons endémiques.

Elles peuvent aussi avoir de graves conséquences économiques, sociales et sanitaires : dégradation de la nature (la renouée du Japon s'étend en taches monospécifiques), des paysages, impacts sur l'agriculture, l'élevage ou la pêche (concurrence de l'écrevisse américaine sur les écrevisses indigènes), menaces sur la santé humaine (cas de l'Ambrosie dont le pollen provoque des allergies), augmentation des coûts pour l'entretien des talus et des berges.

Il y a donc urgence pour réagir face à cette menace. La Convention sur la diversité biologique (1992) prévoit que les États contrôlent ou éradiquent les espèces exogènes menaçant des habitats ou des espèces. La prévention reste néanmoins l'arme la plus efficace.

Adil BAGHLI

ÉDITO

L'union fait la force

Dans le domaine de l'environnement chaque société est spécialisée de façon à être la plus compétitive possible. Cette spécialisation entraîne une atomisation de l'offre et la petite taille des sociétés.

Afin de contrecarrer cette relative faiblesse que constitue la petite taille de nos sociétés, O.G.E. a mis en place avec des sociétés comme ADAGE Environnement, Arpents Paysages, IGE... une coopération qui se traduit sous forme de groupement afin de répondre aux marchés comme le Bilan environnemental de la LGV Est, ou bien la création d'un éco-hôtel dans le Parc National du Tassili en Algérie.

Ces groupements de sociétés avec leurs compétences complémentaires sont très évolutifs et permettent la mise à disposition de nos clients de techniques de pointe ; au sein de chacun des domaines de l'environnement.

Nous avons aussi déployé des partenariats avec des universités de façon à pousser la recherche dans des domaines pointus afin de renforcer notre capacité d'analyse et donc d'expertise.

Ces techniques sont utilisées par des chefs de projet et des experts qui sont à l'écoute des besoins de nos clients. Cette écoute est le trait d'union des groupements auxquels O.G.E. participe.

L'utilisation de techniques de pointe et l'écoute de nos clients sont la force des groupements dont O.G.E. fait partie.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Jean-François Asmodé

Retrouvez nous sur notre site : www.oge.fr

La lettre

de l'Office de Génie Écologique

Écologie urbaine : une nature pas si ordinaire que cela

Les espaces urbains cumulent les contraintes pour la flore et la faune sauvages. Notre Terre ne manque pas de régions où la vie n'est représentée que par un nombre réduit d'espèces du fait de conditions d'existence difficiles. La différence est que ces espaces sont anciens et que les espèces ont eu le temps d'évoluer pour y rester ou s'y installer.



Malgré tout, de nombreuses formes de vie ont des capacités d'adaptations suffisamment rapides pour profiter des zones urbanisées. Les espèces vivant en ville sont soit des espèces peu spécialisées de bocages et de lisières forestières, comme le Renard (voir photo), soit des espèces de friches, soit des espèces rupestres, c'est à dire qui se cantonnent sur ou dans les parois rocheuses. Toutes les espèces en question trouvent dans les secteurs urbains des habitats de substitution. Pour les espèces rupestres, on peut indiquer quelques plantes spécialisées comme la Cymbalaire des murs et la Capillaire. Pour la faune, citons la Fouine, jadis davantage cantonnée aux parois et aux chaos rocheux, qui est très présente dans les secteurs urbains comprenant des jardins.

Ajoutons que pour les insectes, les espaces urbanisés peuvent être aussi riches que certains secteurs ruraux. Ainsi, à proximité des cultures intensives les espèces sont souvent peu nombreuses, du fait de l'usage des insecticides et par manque de diversité des habitats. *A contrario*, les jardins urbains peuvent faire office de refuge, l'emploi des pesticides y étant moins massif et les habitats variés. Les groupes d'espèces bénéficiaires sont notamment les abeilles et les bourdons ainsi que les papillons.

Cet intérêt écologique est à prendre en compte prioritairement lors de réaménagements urbains et dans le cadre de projets de construction de nouveaux secteurs habités et de zones d'activités.

Olivier Labbaye

SOMMAIRE

- Page 2 :** **LES DOSSIERS D'O.G.E.**
LGV Est européenne : premiers résultats du bilan Loti pour les milieux naturels
- Page 3 :** **ENTRETIEN AVEC ...**
Philippe CAUCHIE, directeur de projet senior, chez ADAGE Environnement
INITIATIVE : Guide sur les oiseaux de Paris
- Page 4 :** **NOUVELLES BRÈVES**
Veille écologique : Guide sur les mammifères
Le point sur : Les espèces invasives - état des lieux

LGV Est européenne : premiers résultats du bilan LOTI pour les milieux naturels

O.G.E. fait partie du groupement* chargé de réaliser les suivis-bilans de la LGV Est européenne mise en service le 10 juin 2007.

La LGV Est européenne, d'une longueur de 300 km, a fait l'objet de nombreuses mesures, dans la conception de l'ouvrage mais aussi pendant les travaux, pour atténuer ou compenser ses impacts sur les milieux naturels. Parmi les mesures, citons la revégétalisation des talus, la reconstitution d'habitats (ripisylve, noues, zones humides, méandres, mares), la restauration des 31 cours d'eau dérivés (reconstitution du lit, aménagement des berges par génie végétal), le rétablissement des déplacements de la faune (44 passages grande faune, 65 passages petite faune), l'acquisition et la gestion de sites compensatoires.

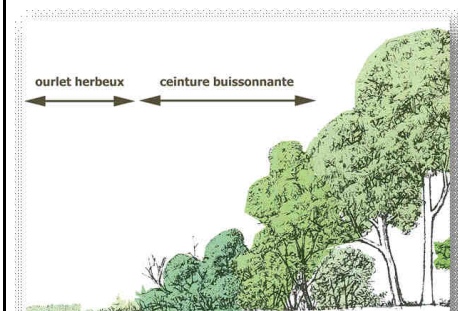
Les suivis destinés à évaluer l'efficacité des mesures de réduction des impacts de la LGV Est européenne sur les milieux naturels ont eu lieu en 2006, 2007 et 2008. Ils ont concerné : la flore et les lisières, les mares et les batrachoducs, l'avifaune, les chauves-souris, les insectes, les peuplements aquatiques et l'efficacité des passages pour la grande faune et la petite faune (PGF et PPF).

Évolution de la flore et des lisières

La création de la LGV Est européenne a nécessité la suppression de certaines surfaces ayant un intérêt floristique important (pelouses calcaires, cariçaies et mégaphorbiaies). Par ailleurs des coupes forestières ont eu lieu.

Les lisières : régénération naturelle

Le suivi des lisières créées par la construction de la LGV indique que la structure (voir schéma suivant) se met en place naturellement. Toutefois, ce stade transitoire risque de disparaître en l'absence d'une gestion appropriée par dynamique naturelle de la végétation.



(source : Von Büren D. et al., 1995). L'entretien des lisières consiste à intervenir régulièrement (recépage, fauche...) afin de maintenir une structure fonctionnelle.

Cariçaies et mégaphorbiaies : des milieux humides préservés

Certaines précautions ont été prises lors des travaux en vue de limiter l'impact (installation de plateformes de chantier

provisoires, engins légers). Au vu de l'absence d'impacts constatés sur les zones concernées (cariçaies, mégaphorbiaies eutrophes), ce principe de prudence semble avoir porté ses fruits. Par ailleurs, l'abattage de plusieurs parcelles de peupleraies a eu, quant à lui, un impact positif en permettant une diversification du milieu.

Aménagements compensatoires, essai d'engazonnement de talus calcaires

Certains talus calcaires ont fait l'objet d'essais d'engazonnement avec un mélange de taxons locaux. La méthode testée a été la récolte de matériel végétal sur des surfaces en pelouse calcicole proches, ce matériel étant ensuite mis en place sur les déblais à végétaliser.



Déblai ensemencé d'un mélange de taxons locaux (Lavignévillie)

Les résultats sont plutôt décevants. Le résultat escompté, à savoir un cortège floristique des pelouses calcicoles, n'a pas été obtenu. Les relevés floristiques font apparaître une dominance d'espèces des milieux rudéraux. Cette évolution défavorable peut s'expliquer par la méthode employée (date de récolte des semences, quantité semée, mise en œuvre...), ou les conditions météorologiques défavorables (sécheresse de 2003).

PGF et PPF régulièrement visités

Le principal impact de la LGV sur les mammifères est la rupture des voies de déplacements par effet barrière. Afin d'évaluer l'efficacité des passages à faune, O.G.E. a équipé une vingtaine d'ouvrages de pièges photographiques.

Des passages grande faune bien fréquentés

Concernant les PGF, on constate que les ouvrages sont bien utilisés par les ongulés. Les impacts en terme de déplacement ont ainsi été atténués. Deux ouvrages sur les 10 suivis pourraient être améliorés (positionnement et/ou concep-

tion). Les ouvrages situés sur les enjeux principaux semblent bien situés comme en témoignent les photos prises.



Cerf empruntant le PGF du Bois des Horgnes

Une fréquentation dépendant de la nature même du PPF

Neuf espèces de la petite faune (renard, chat forestier, raton laveur, blaireau, putois, martre, fouine, lièvre, hérisson) ont été recensées sur les 8 PPF suivis. Le type d'ouvrage influe grandement sur l'efficacité de l'utilisation par la petite faune. Les ouvrages spécifiques sont nettement plus empruntés que les ouvrages mixtes hydrauliques. La présence d'eau dans le fond des buses empêche leur utilisation par la plupart des mammifères. Seul le renard a emprunté ce type d'ouvrage.



Le raton laveur : hôte inattendu d'un PPF

Au travers de ces deux exemples, on constate que le bilan de l'efficacité des mesures est contrasté.

Les enseignements qui peuvent être tirés des suivis devraient servir à d'autres projets de ligne à grande vitesse. C'est d'ailleurs la vocation du retour d'expérience du bilan Loti.

Claude Laury & Florian Schaller

* Ce groupement est composé de 6 structures co-traitantes : ADAGE Environnement (mandataire), Complémenterre (paysages), Guigues Environnement (eaux superficielles et souterraines), Impédance (bruit), O.G.E. (milieux naturels), SIRS (occupation des sols). Il s'est également appuyé sur deux sous-traitants lorrains : Esope (flore) et Neomys (chiroptères et batraciens).

ENTRETIEN AVEC :

Philippe CAUCHIE, directeur de projet senior, chez ADAGE Environnement



La lettre : Quelles sont vos fonctions chez ADAGE Environnement ?

Directeur de projet, et du fait de ma formation et de mon expérience professionnelle (géologie-pédologie et aménagement des sols), je m'intéresse plus naturellement au domaine du milieu physique.

Mes diverses expériences m'ont conduit à prendre en charge des projets plus spécifiquement en lien avec le domaine de l'eau et les infrastructures (routes, autoroutes et voies ferrées), mais j'interviens également dans le domaine de l'évaluation des plans et programmes (SDAGE notamment) et bien sûr en appui de mes collègues sur les diagnostics territoriaux pour ce qui concerne les thématiques du milieu physique. Mon expérience professionnelle m'a également conduit à exercer le rôle de pilote coordinateur d'équipes pluridisciplinaires dans le cadre de projets d'importance (bilans LOTI environnementaux notamment).

La lettre : Pouvez-vous nous présenter brièvement les activités d'ADAGE ?

ADAGE Environnement est un cabinet d'études et de conseils en environnement et développement durable fondé en 1993 par Dominique Leguy, Blandine Thiollière et moi-même. La société rassemble aujourd'hui 8 consultants généralistes expérimentés du monde de l'environnement et du développement durable.

Adage environnement intervient donc depuis plus de quinze ans dans ces domaines. Une grande partie de son activité consiste à accompagner les collectivités dans la mise en place de leur politique d'environnement et de développement durable (charte d'environnement, Agenda 21 notamment) ; Adage a pour cela acquis un savoir faire particulier en matière de diagnostic territorial et d'identification d'enjeux environnementaux. Adage a en outre développé les outils et les méthodes nécessaires à l'évaluation des politiques environnementales et de développement durable. Adage a également développé ses compétences dans l'accompagnement des maîtres d'ouvrages en charge de la réalisation des grandes infrastructures de transport terrestre (autoroutes, LGV), notamment dans la réalisation de Plans d'Objectif Environnement et de Bilans LOTI environnementaux. En raison de ses compétences de généralistes de l'environnement ADAGE intervient sur ce type d'activités comme pilote coordinateur d'équipes pluridisciplinaires.

La formation constitue un autre volet des compétences d'ADAGE auprès d'organismes comme le CNFPT, l'ENPC-PFE, l'IFOR, le CIFP dans les domaines du développement durable et de l'évaluation des plans et programmes (documents d'urbanisme).

La lettre : Nos deux sociétés travaillent ensemble sur plusieurs projets. En quoi consiste cette collaboration ?

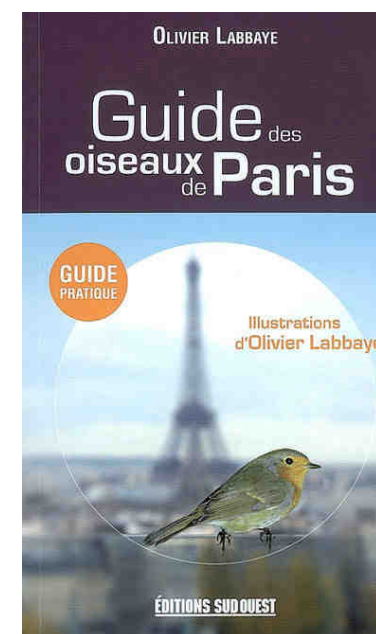
En tant que généraliste de l'environnement, Adage a tissé des liens particuliers avec un réseau de spécialistes des différents domaines de l'environnement. Pour ce qui concerne les milieux naturels, Adage a privilégié une collaboration étroite avec O.G.E., dont les compétences dans tous les domaines de l'écologie permettent de constituer des équipes pertinentes pour répondre à des projets aussi variés que la mise en place de politiques régionales ou départementales (schéma régional du patrimoine naturel de Picardie, schéma des ENS de l'Aisne...) ou la mise en œuvre des bilans LOTI environnementaux des grandes infrastructures de transport. C'est notamment le cas du bilan environnemental de la LGV Est européenne pour le compte de RFF dans le cadre duquel O.G.E. apporte ses compétences de spécialistes sur l'évaluation des effets de la ligne à grande vitesse sur les dynamiques végétales et animales par des suivis sur plusieurs années de sites et d'ouvrages répartis sur l'ensemble du linéaire.

INITIATIVE : GUIDE DES OISEAUX DE PARIS

Cet ouvrage est une initiation à l'observation des oiseaux dans Paris.

L'introduction résume l'évolution du peuplement ornithologique de la ville depuis 150 ans environ, certaines espèces ayant disparu et d'autres étant apparues. Le nombre d'espèces décrites est bien inférieur au nombre réel observable dans la capitale. Mais la sélection choisie regroupe les espèces les plus répandues, les plus facilement observables et les plus variées quant aux habitats fréquentés.

Chaque espèce est présentée avec un texte indiquant les critères d'identification les plus simples, un résumé de ses exigences en terme d'habitat et du déroulement de sa reproduction, sa répartition ainsi que son statut dans la ville de Paris et, pour finir, quelques lieux où on peut l'y observer. Une aquarelle illustre cha-



que espèce. Quelques photos d'habitats et d'espèces agrémentent l'ensemble de l'ouvrage.

Une liste à la fin de l'ouvrage indique toutes les espèces observées ou potentiellement présentes chaque année posées dans Paris (ce dernier détail a de l'importance, la totalité des espèces observables à un moment ou à un autre dans la moitié nord de la France étant susceptible de passer au-dessus de la ville sans se poser, ce qui ne caractérise en rien la spécificité de l'avifaune parisienne).

Auteur : Olivier Labbaye
Editions : Sud-Ouest
2008, 55 pages
Prix : 6,40 euros.